Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

PEROFESSEUR DANS SOCIETE DE COURS A DOMICILE

Par LOUVE

Bonjour, Je désire donner des cours à domicile via une société de soutien . Avant de m'engager je voudrais savoir s'il est normal que cette société ne donne pas une indemnité de transport?

Merci

Sincèrement vôtre